



## Arc Essonne

1, Rue Fernand Raynaud - Z.A. Apport de Paris  
91100 Corbeil-Essonnes  
Courriel : [cdtae@orange.fr](mailto:cdtae@orange.fr)  
Tél : 01 60 88 23 37

Affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

### Réunion du Comité Directeur Jeudi 3 avril 2014

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes

Présents : le Président Philippe LETARTRE, Jean ALLERMOZ (JeA), Marie-Françoise ALLERMOZ (MFA), Florent BAUDÈRE (FBa), Patrick CHOLLET (PaC), Raphael HODOROABA (RaH), Vincent HODOROABA (ViH), Maurice LANGRY (MLa), Serge LEBAS (SeL), Sylvie LEMER (SyL).

Excusés : Pauline CHARRIER, Rose-Marie DESCOURVIERES, Didier SABAT.

Ordre du jour : questions diverses

Début de séance (Président) : 20 h 45

1°) Trésorerie :

Le dossier CNDS 2015 a été déposé il y a deux semaines et porte sur une demande totale de 66000 euros. Il a été signalé que, sur un montant total de 7 millions d'euros (M€) affectés aux sports, 1 M€ a été réservé aux demandes pour investissements d'équipements sportifs lourds. De façon générale, l'aide affectée par le CNDS aux projets d'investissements des activités validées porte sur un tiers du budget dépensé.

Aujourd'hui, le compte accuse un solde négatif de 6111 euros. A la même période, il était négatif de 9000 euros en 2013 et de 12000 euros en 2012. Des demandes de prêt ont été effectuées auprès de notre banque ainsi qu'auprès du Comité Régional. Nous sommes en attente des réponses.

Une présentation des matériels subventionnés par le Conseil Général a eu lieu la semaine dernière à la Maison Départementale des Comités Sportifs de Menecy avec Michel Pouzol, Karim Benkorba, et Anthony Piel. Le CDTAE a exposé une cible mousse d'animation et un chevalet de M. Lebordais. En aparté, le sujet des demandes de subventions a été abordé : celles prévues pour le tir à l'arc devraient être versées avant la fin du mois de mai. Une seconde a été déposée pour l'exercice 2015.

2°) Augmentation des ressources du CDTAE : face à la menace constante de réduction des aides institutionnelles et à l'augmentation des frais, de ciblerie principalement, le CDTAE doit assurer de nouvelles ressources. Le moyen retenu est de ne pas toucher au tarif des licences, mais de revaloriser les tarifs de nos prestations. L'augmentation des mises des championnats départementaux (pour assurer davantage les frais de ciblerie) et la revalorisation des tarifs des stages participent de ce choix.

3°) Vente de l'ancienne ciblerie : le Comité a 20 chevalets « classiques » à vendre, ainsi que quelques rondelles Eggerton au tarif de 20 € l'une. Les chevalets vont être proposés aux clubs ou à qui en veut, au tarif de 50 euros l'un. Le renouvellement progressif de la ciblerie continue par la commande de 16 nouveaux chevalets.

France Archerie a fait reprendre les 8 cibles mousse qui n'avaient pas supporté le CD salle ; les 8 nouvelles Fawofield en échange sont attendues sous peu. Ils nous offrent un jeu de blasons.

#### 4°) Position des salariés.

Certains salariés prennent des libertés avec les horaires. Il est rappelé qu'il n'existe pas d'heures supplémentaires dans le cadre d'un contrat d'heures annualisées et que toute intervention ou présence en dehors du planning attribué n'est pas couverte par l'assurance du salarié.

Contrat de travail Alexandre : la question de l'emploi d'Alexandre se pose en fonction de l'obtention de son diplôme : si Alexandre n'est pas reçu à son examen, son CDI prend fin automatiquement et le CDTAE n'aura pas les moyens d'employer un cadre non titulaire du Brevet d'Etat. Si Alexandre obtient son diplôme, il lui sera proposé un CDD.

Il sera souhaitable de réviser les contrats de travail en introduisant des clauses de non-concurrence.

5°) Développement des compétences : Marie-Odile NICOLAS a fait une demande de formation continue en sophrologie d'une durée de 320 heures. Ce nombre d'heures étant de plus du double de ce que le CDTAE peut lui consacrer, des solutions, pour lui permettre de suivre cette formation, sont étudiées.

#### 6°) Objet des commissions : fonctionnement interne.

Il est souhaitable que les élus, responsables devant les adhérents, disposent d'une connaissance élargie du fonctionnement du CDTAE. Par exemple, en tant qu'élue, SyL propose de superviser les animations, le Groupe Essonne et les stages. Il faudrait également qu'une ou plusieurs personnes aident le Président sur la constitution des projets et dossiers de demandes de subventions. Enfin, une présence davantage visible aux côtés du Président à l'occasion des contacts avec les responsables politiques et administratifs serait appréciée.

#### 7°) Calendrier :

Il subsiste un gros souci dans le calendrier de la saison hivernale 2014/2015 : deux clubs proposent une compétition le même jour. Les premières solutions trouvées se sont heurtées à une autre difficulté : le Téléthon qui a occasionné des impossibilités d'organisation dans les clubs qui s'étaient initialement positionnés sur ce week-end.

CD salle Jeunes : PaC a réalisé une étude sur les statistiques de fréquentations de concours et a trouvé, en moyenne les années passées, 120 jeunes du Département qui ont fait 2 concours ou plus.

Le CDTAE décide que, à partir de la prochaine saison, seuls les archers qui auront fait deux concours pourront s'inscrire à un championnat départemental cible anglaise.

#### 8°) Conseil des départements franciliens.

Emplois : Dernièrement s'est tenu le 1<sup>er</sup> conseil des comités départementaux IdF, réunion très riche permettant un échange sur les problèmes de fonctionnement et d'organisation des CD. Nous n'avons pas tous les mêmes financements et moyens. Un constat : notre comité a fait un gros effort sur la professionnalisation et sur la mutualisation des intervenants auprès des clubs, cette idée est reprise par l'ensemble des comités franciliens, certains préféreraient que ce soit le Comité Régional qui propose ce service (gestion des feuilles de paye et charges sociales).

Sportif : Maurice Pellequer a présenté le projet de trophées interclubs, proche de notre « ancien » Trophée 91 qu'il est également proposé de relancer, en réalisant un découpage du département par zones définies selon les principaux axes de déplacement.

9°) Centre de semi-liberté (CSL) de Corbeil : aucune réponse des responsables aux relances du Président. Les interventions du CDTAE semblent ne plus être opportunes depuis l'arrivée du nouveau directeur. Le matériel installé à demeure sera désinstallé et récupéré la semaine prochaine.

#### 10°) Gestion du CD Beursault par le CDTAE ?

Les 3 jeux sont complets et il existe une liste d'attente, alors qu'un jeu (SGDB) ne participe pas à l'organisation. Les raisons ne sont pas vraiment connues, ce qui conduit le CDTAE à proposer de reprendre la gestion de ce CD. JeA, en tant que représentant de l'organisateur, précise qu'à sa connaissance, la Famille est prête à continuer. JeA en profite pour aborder la question du montant de la subvention accordée cette année : 500 euros, ce qui fait un partage de 250 euros pour l'organisateur (Egly) et de 125 euros pour les autres clubs (Morsang et Villebon), ce qui paraît trop peu. Le Comité prend acte et verra à la fin de l'exercice si ce montant peut être réévalué.

11°) Arbitres :

La formation Arbitres est désormais payante au niveau régional : le tronc commun est à 100 euros. Les clubs engageant cette formation, seront indemnisés à l'issue de l'examen du candidat. On rappelle que le matériel est prêté pendant la formation par le Comité Départemental et deviendra la propriété du candidat à la réussite de l'examen.

Si l'Essonne dispose de beaucoup d'arbitres, ce n'est pas le cas en discipline Nature : il n'y aura pas d'arbitre de l'Essonne au CR nature à Draveil cette année !

12°) A l'occasion d'une réunion au Conseil Général, le Président a rencontré Jean-Paul Dupuis (section handisport tir à l'arc des Ulis), qui lui a demandé l'aide du CDTAE pour organiser le championnat de France été Handisport les 13 et 14 juin 2015. Le lieu proposé serait le stade de Bondoufle.

Le Comité Départemental Handisport de l'Essonne (CDHA) dispose de ressources mais pas de moyens. Un rendez-vous doit avoir lieu vendredi 4 avril à 20h00 à Etampes avec la présidente du CHIFTA, Odile Espied. De son côté, le président du CDTAE souhaite remettre à plat les relations avec le CDH91 (formation, stages, arbitrage, aide à la compétition).

Le président propose une aide matérielle. Il est convenu avec le Conseil Général que le dossier d'organisation et de demande d'aide à l'organisation du CF handisport lui soit remis au mois de septembre. Il a été conseillé de faire figurer distinctement les frais d'organisation et les frais de matériel.

Commission Sportive ( SyL ) :

L'inscription au pré-calendrier n'a pas permis une bonne répartition des concours sur la saison hivernale 2015 (2 concours se trouvant sur le même weekend). Une réunion des présidents est à prévoir pour permettre une meilleure harmonisation du calendrier.

Le CD salle 2015 se déroulera sur 2 weekends :

24 et 25 janvier, CD jeunes à Grigny

31 janvier et 1<sup>er</sup> février, CD adultes (Un appel à candidature est lancé pour son organisation.).

La nouvelle règle de participation au CD (2 concours obligatoires avant le CD salle) permettra à chaque archer d'avoir un classement régional sur 3 concours.

Commissions Jeunes (Jean ALLERMOZ) :

Compte-rendu de la Commission Jeunes régionale du 22 mars 2014.

Discussion par Michel VICOMTE (sans ordre du jour).

Quelques renseignements importants :

- si une fille appartient à une équipe, celle-ci rapporte + 40 points à son équipe,
- si une fille participe aux duels (concours complet) : + 1 point,
- à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 changement du règlement des tirs par équipes
- équipes CL, CO, composées de B, M, C, J et 1 CO, mixité admise.
- tir possible en individuel. les CO se rencontrent entre eux et rapportent des points à leur équipe.
- la région sera décomposée en 3 zones : nord, sud-est et sud-ouest (indéfinies à ce jour)
- 3 compétitions : Chennevières, Mennecy, et ????

Sinon, que dire ? : réunion sous forme de monologue de la part de Michel, citons quelques exemples

: « on doit passer un débutant au clicker au bout de 1 mois de tir ..... »

En résumé, cette réunion était inconsistante et inutile de part les infos transmises, on en a appris beaucoup plus avec les récents mails. Elisa n'a pas amené de solution, ni de proposition. La dernière heure s'est passée sous forme d'accrochages entre M. Vicomte et M. Simeoni au sujet des dates des compétitions nationales et par déclinaisons régionales.

Prochaine réunion de la commission : 31 mai 2014 à Chennevières

Commission Parcours (PaC) : RAS

Commission Communication par Vincent HODOROABA :

Nouveau logo présenté par Vincent. But : qu'il soit monochrome, car le logo actuel en couleur devient illisible lorsqu'il est réduit.

Commission Arbitre (Serge LEBAS) :

RAS –Prochain examen d'arbitre le 26 avril.

Commission Informatique (Vincent et Raphaël HODOROABA) :

Les nouvelles adresses de courriel en « archers91.fr » pour chaque commission sont en place. Le mode d'emploi pour chaque commission a été distribué aux présents. Les membres sont conviés à les utiliser dès que possible.

Trésorerie : Raphaël HODOROABA :

Etant en attente des subventions territoriales, le président consent un prêt personnel de 4000 euros au Comité afin d'honorer les factures en cours et régler les charges sociales.

Fin de séance : 23 h 45

Prochaine réunion : vendredi 16 mai, 20h30